

# L'ACCOMPAGNEMENT DES CARE LEAVERS LORS DE LA TRANSITION À LA VIE INDÉPENDANTE

## Care Leavers ?



- Terme anglo-saxon désignant les jeunes adultes qui sortent d'un dispositif de placement, soit institutionnel ou famille d'accueil
- Période cruciale MAIS complexe
- Volonté de porter une attention particulière aux pratiques professionnelles concernant l'accompagnement des Care Leavers
- Questionner la conception des dispositifs d'accompagnement dans lesquelles s'inscrivent les pratiques d'intervention social

Annabelle Mauron &  
Ludivine Pillonel,  
étudiantes à la HETS-FR



## Question de recherche

En quoi la transition vers la vie adulte relève-t-elle être un défi pour les Care Leavers ?



## Méthodes

- Caractérisation des Care Leavers
- Transition des Care Leavers vers le statut d'adulte
- Cadre juridique suisse
- Enjeux du processus de placement



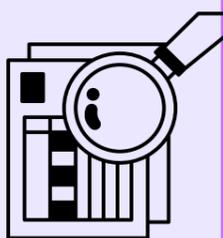
## Analyse

Enjeux dans la transition vers la vie indépendante

- Quitter le placement extra-familial
- Inégalité et défis dans la vie indépendante des Care Leavers
- Soutien social et interdépendance dans la vie des Care Leavers

Réseau social et socialisation

- Enjeux liés au réseau
- Distinction entre les filles et les garçons
- Réseau informel
- Réseau formel
- Personnes - ressources



Logement

Formation

▶▶ **CONSTAT** : manque de préparation et de suivi pour les Care Leavers durant cette phase qui est moins prise en considération que tout le reste du placement

## Résultats

Plusieurs enjeux sont relevés, comme :

- Bases légales et enjeux politiques
- Types de prestations
- Participation
- Personne de référence
- Relation avec les pairs
- Relation avec les parents



Problématiques et enjeux soulevés ne sont pas isolés

Réalité partagée par les jeunes sortant de placement de milieu d'accueil

## Conclusion

Visibiliser la thématique des Care Leavers, surtout au niveau de la pratique professionnelle  
La question de l'entrée dans la vie indépendante évolue mais fait encore débat

Le Conseil fédéral délègue la responsabilité aux cantons, surtout au niveau financier et établissement des bases légales



## Références bibliographiques

- Dembele, M., & Togola, K. (2017)  
Goyette, M. (2010)  
Höjer, I., & Sjöblom, Y. (2008)  
Paulsen, V., & Berg, B. (2016)  
Sulimani-Aiden, Y. (2014)

